

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP BERGERAC  
6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET  
24113 BERGERAC CEDEX

**Vos références**

**Numéro fiscal :** 46 70 901 156 390  
**Référence de l'avis :** 22 24 4133926 67  
**Contrat de prélèvement :** P324014814434  
**Référence unique de mandat :**  
FR46ZZZ005002P324014814434

**Numéro de propriétaire :** 240 +00060 L

**Département d'imposition :** 24  
DORDOGNE

**Commune d'imposition :** 240  
LIMEUIL

**Débiteur(s) légal(aux) :**  
le détail est précisé en page suivante.

**Numéro de rôle :** 221  
**Date d'établissement :** 09/08/2022  
**Date de mise en recouvrement :** 31/08/2022

**Identifiant service :** 24059

3687-008956-0030-0



SCI RAUX-BRANTONNE  
LE BOURG  
24510 LIMEUIL

**Somme à prélever**

**931,00 €**

**Date limite de paiement : 17/10/2022**

**Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.**


Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2022,  
directement sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou en appelant le 0 809 401 401\*,  
**la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2022.**

Compte bancaire : FR76 1090 7002 843X XXXX XXX2 959  
Identifiant de la banque : CCBPFRPPBDX  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Vous n'avez rien à envoyer.**

**Vos contacts**

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier ou professionnel sur  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
- pour toutes questions sur le prélèvement à  
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des  
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

**• pour le paiement de votre impôt :**

SIP BERGERAC  
6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET  
24113 BERGERAC CEDEX  
Tél : 05 53 63 67 94

**• pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE DORDOGNE - BERGERAC  
CELL FON DEP DEPARTEMENTALE-BERGE  
6B RUE DU DOCTEUR SIMOUNET  
24113 BERGERAC CEDEX  
Tél : 05 53 63 67 92

\* (service gratuit + coût de l'appel)

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers",  
disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.  
Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

**DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)**

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
PBCNC5	PROPRIETAIRE	SCI RAUX-BRANTONNE

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2021	39,78 %	%	7,84 %	0,18 %	13,82 %	%	
	Taux 2022	39,78 %	%	7,84 %	0,165 %	14,04 %	%	
	Adresse	5038 RUE DU PORT						
	Base	1592		1579	1579	1579		
	Cotisation	633		124	3	222		
	Cotisation lissée	573		112	3	206		894
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2021	555		108	3	197			
Cotisation 2022	573		112	3	206		894	
Variation	+3,24 %	%	+3,70 %	0 %	+4,57 %	%		

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2021								
	Cotisation 2022								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	

Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel		
Base collectivité						Droit fixe		

<p>En fin d'année 2022, de nouveaux services en ligne seront accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a>, vous devrez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 528703804. Il est rappelé qu'un lissage de + 22 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans.</p>					Frais de gestion de la fiscalité directe locale	37
Références administratives : 240 51 021 059 240 240 E M					Dégrevement Habitation principale	
					Dégrevement JA État	
					Dégrevement JA Collectivité	
					<b>Montant de votre impôt</b>	<b>931</b>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R\*190-1 et R\*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre et l'exploitation de vos droits en la matière, en consultant [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS) Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : [donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr](mailto:donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr). En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.